



HAL
open science

Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de "boire")

Salah Mejri, Jacques François

► **To cite this version:**

Salah Mejri, Jacques François. Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de "boire"). 2005. hal-00012506

HAL Id: hal-00012506

<https://hal.science/hal-00012506v1>

Preprint submitted on 24 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Salah MEJRI¹ et Jacques FRANÇOIS²

Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de *boire*)

ABSTRACT

On the basis of two classifications of absolute uses of transitive verbs elaborated respectively by Ch. Fillmore (definite vs. indefinite zero object) and by M. Larjavaara (latent/underlying vs. generic missing object) which we show to be akin because they imply the same distinctive factors of accessibility, identifiability and topicality, we seek criteria for recognizing absolute uses of the verb *boire* implying that the undermeant object refers to an alcoholic beverage. Whereas reference to alcohol is stereotypical in uses with generic (or indefinite) implicit object, in uses implying a latent definite implicit object, it is the representation of the whole scene which favours or triggers the reference to alcohol.

« Tout emploi est déterminé par un contexte, simplement, ce dernier peut être généralisant ou spécifiant, et ou moins ou plus contraignant, selon le cas ». Cette remarque de Michèle Noailly (1998 :135) vise la distinction entre deux types d'objet direct absent, celui où le procès « se boucle » sur le sujet, n'installant aucun actant comme objet et celui où le procès « implique un complément sous-entendu dans le discours » (Le Goffic 1993 :235-6). Noailly (1998) désigne la

¹ Université de Tunis La Manouba, équipe *Traitement informatique du lexique* 00/UR/0201; salah.mejri@flm.rnu.tn

² Université de Caen & CRISCO, UMR 617 ; jacques.francois@crisco.unicaen.fr

première configuration comme un « emploi absolu » ou plus précisément une « vacance d'objet » et la seconde comme une « anaphore \emptyset », ce qui signifie que la transitivité du verbe n'est pas altérée, l'actant objet étant simplement non mentionné. Cette distinction a des corrélats que nous mettrons en évidence chez Fillmore (1986), repris par Lambrecht & Lemoine (1996) et Larjavaara (2000). Plus récemment, Krötsch & Österreicher (2002) replacent ces deux types de phénomènes dans le cadre plus vaste de la « dynamique des configurations actanciennes ». Noailly (1998:142) conclut son article par ces mots :

« Les difficultés d'analyse liées à l'extrême variété des configurations possibles dans ces énoncés souvent oraux, fait que l'étude mériterait encore bien d'autres développements et observations ».

Nous nous proposons donc d'apporter notre contribution à l'élucidation des emplois « à objet absent » (Larjavaara) en reprenant la question de la spécification sémantique de l'objet absent sur la base de deux travaux récents. Le premier (Garcia Valasco & Portero Muñoz 2002) porte sur les objets sous-entendus (*understood objects*) et discute la distinction de Fillmore (1986) entre deux types d'objets « nuls », les « définis » et les « indéfinis », essentiellement à partir de l'anglais et dans le cadre de la *Functional Grammar*³, tandis que le second (Larjavaara 2000) introduit les notions d'objet absent « latent » et « générique ». L'objet des deux premières sections sera d'évaluer le degré de recouvrement entre ces deux distinctions terminologiques et le degré de spécification sémantique de l'objet absent ou nul en fonction du sémantisme du verbe qui le régit et des conditions d'énonciation. La troisième section portera plus particulièrement sur la question évoquée rapidement à deux occasions par Larjavaara (2000:67-69 et 134) de la préférence donnée à la restriction de sélection [+ liquide alcoolisé] sur l'objet absent **générique** du verbe *boire*. Au terme de notre enquête menée sur une base de données contextuelles, il semble bien que cette préférence soit systématique pour ce type d'objet absent, mais s'applique beaucoup moins à l'objet absent **latent**, le problème étant au surplus de fixer les critères de discrimination entre les deux types⁴.

1. LA NOTION D'OBJET SOUS-ENTENDU (*UNDERSTOOD OBJECT*) SELON GARCIA VELASCO & PORTERO MUÑOZ (2002)

L'argumentation des auteurs comporte deux volets : dans un premier temps ils répertorient les facteurs permettant de classer les objets sous-entendus (§1.1), ensuite ils appliquent ces critères à la distinction entre objets nuls définis et indéfinis en regroupant ces critères dans deux domaines, celui des facteurs lexicaux et celui des facteurs discursifs (§1.2).

³ cf. Dik, S. (1997), *The theory of Functional Grammar* (2 volumes), Berlin : De Gruyter.

⁴ cf. sur ce point François (2003a, Chapitre 2) et François (2003b)

1.1. Les facteurs de classement pertinents

Garcia Velasco et Porero Muñoz distinguent deux types de facteurs classificatoires, d'ordre pragmatique et d'ordre syntactico-sémantique, mais les présentent dans le désordre. Nous préférons les regrouper par type.

— Critères d'ordre pragmatique

Le premier critère pragmatique concerne la distinction entre un participant au procès **donné** et un participant **nouveau**. Plus un objet est « donné », plus il a de chances d'être omis. Dès 1975, D.J. Allerton — cité par les auteurs — proposait un classement en quatre degrés des modes de « donation » de l'objet syntaxique. Selon cet auteur, l'objet indéfini (ex. *Bill regardait un match*) est « nouveau », l'objet défini (ex. *Bill regardait le match*) est « donné », l'objet pronominalisé (ex. *Bill le regardait*) est « super-donné » et l'objet sous-entendu (ex. *Bill regardait Ø*) est « hyper-donné ». Certes, il reste à délivrer des critères fiables d'assignation de ces degrés de donation, mais l'idée est claire : si une entité susceptible d'être regardée a une présence massive dans le co-texte antérieur ou dans le contexte d'énonciation, elle n'a pas besoin d'être mentionnée comme objet du verbe *regarder*.

Le second critère d'ordre pragmatique est celui de l'omission « structurale » : l'objet peut être omis dans des emplois contrastifs (ex. *toi, tu rédiges le tract et moi je {le / Ø} distribue*), dans des emplois figés, (ex. *Cherche et tu trouveras*) et dans les impératifs d'instruction (ex. *Tu as noté ce qu'il faut trouver, alors maintenant cherche !*).

Le troisième est celui de l'omission de l'objet dans des cadres discursifs (*frames*) ou des contextes situationnels clairement identifiés, par exemple dans les recettes de cuisine (ex. *Disposer les morceaux de sauté dans un faitout et laisser blanchir Ø*)

— Critères d'ordre syntactico-sémantique

Le premier critère porte sur l'aspect de phrase et la référence : l'omission de l'objet peut transformer une proposition d' « accomplishment » (procès téléique) en proposition d' « activity » (procès atélique), par ex. [*Marie tricot- un chandail*]_{accomplishment} vs. [*Marie tricot-*]_{activity}⁵, le même effet étant d'ailleurs obtenu avec un objet partitif ou générique, ex. [*Marie tricot- de la layette*]_{activity}⁶. Par ailleurs, si un verbe ne peut prendre qu'un objet spécifique, ce participant sera prédictible et peut être sous-entendu. Les auteurs se réfèrent aux

⁵ Nous admettons ici que les catégories « accomplishment » et « activity » de Vendler (1967) s'appliquent en premier lieu au concept propositionnel, abstraction faite de la visée aspectuelle. Dans un second temps, une proposition d' « accomplishment » peut être convertie en « activity » sous l'effet d'une visée imperfective.

⁶ Dans les deux cas l'absence de délimitation référentielle de l'objet (partitif, générique ou absent) entraîne l'absence de délimitation temporelle du procès (cf. François 1989, Chapitre 5).

observations de Sally Rice (1988 :203): “Omitted objects are generally restricted to complements with a low degree of semantic independance from the verb”. La validité de cette dernière généralisation paraît toutefois sujette à caution si l'on pense à deux verbes français dont l'objet est hautement spécifique, *commettre* (une faute, un délit, un crime) et *abroger* (une loi) et qui cependant n'ont pas d'emploi absolu : * *Le prévenu a commis* Ø ; * *Le parlement s'apprête à abroger* Ø.

Le second critère concerne la fonction sémantique de l'objet omissible. Les auteurs observent à juste titre qu'un même verbe peut prendre deux types sémantiques d'objet dont l'un peut être omis et non l'autre. Ainsi dans *Paul a gagné la course* vs. *Paul a gagné la médaille d'or*, l'objet entretient une relation sémantique différente (et difficile à identifier en termes de rôles sémantiques) avec le procès. La seconde action débouche sur un résultat, à savoir *Paul a la médaille d'or*, alors que le résultat de la première ne peut pas être exprimé par **Paul a la course*. La première phrase est analysable en *Paul a participé à la course et a gagné (qch)*. Curieusement, bien que la fonction sémantique des deux objets soit différente, ils peuvent cependant être coordonnés à l'actif : *Paul a gagné la course et de ce fait la médaille d'or*, comme au passif : *La course et de ce fait la médaille d'or ont été gagnées par Paul*. Mais seul l'objet *la course* est omissible : *Paul a gagné* Ø_{la course/*la médaille d'or}. Peut-être cette omissibilité est-elle à mettre en rapport avec la décomposition mentionnée plus haut, gagner la course étant vu comme le résultat d'une sorte de 'compactage' (angl. *coercion*) à partir de *gagner* <qch> <à> *la course*.

1.2. Deux types d'omission de l'objet selon Fillmore (1986)

Garcia Velasco & Portero Muñoz mettent les deux types de critères de classement des objets omis en relation avec la distinction proposée par Fillmore (1986) entre objets nuls définis et indéfinis. Ch. Fillmore note qu'un premier type d'énoncé à objet omis tel que *Paul mangeait* Ø peut être suivi de *Je me demande ce qu'il mangeait*, alors qu'un autre type illustré par *Paul a trouvé* Ø n'est pas logiquement suivi de *Je me demande ce qu'il a trouvé*. Dans le premier cas, l'objet « nul » est qualifié par Fillmore d'« indéfini », c'est-à-dire qu'il est, dans la terminologie de Lambrecht (1994) et Lambrecht & Lemoine (1996), conceptuellement inaccessible. La phrase subséquente pointe sur son indéfinitude. Dans le second cas, il est « défini », c'est-à-dire qu'il est contextuellement accessible et de ce fait identifiable.

— Objets nuls indéfinis

Le locuteur produit un objet nul indéfini, quand son attention se focalise sur le verbe. Trois facteurs favorisent cette focalisation de l'intérêt : la structure sémantique du verbe qui peut concentrer l'attention sur une composante sémantique, ex. *Marie calligraphie* Ø ; les intentions communicationnelles du locuteur qui peuvent le conduire à se focaliser sur l'activité en elle-même, donc à dégrader le statut référentiel de l'objet (ex. *Votre phase dépressive est terminée, mais maintenant vous somatisez* Ø) ou la connaissance du monde, qui lui permet

de représenter (*'construe'*) une action comme une activité autonome, ex. *Tu as fauté, tu dois réparer !*

— *Objets nuls définis*

Il y a selon Fillmore une relation intime entre l'omission et le type sémantique de l'objet omis : l'omission contextuelle est illustrée typiquement par des verbes appartenant à des ensembles sémantiques particuliers. On omet facilement l'objet désignant un procès des verbes de perspective aspectuelle (*continuer, s'arrêter* <de INF>) et de perception (*entendre, regarder* <qn faire qch>) ou l'objet désignant un fait possible des verbes de cognition (*comprendre* <que P>, *oublier* <que P>). Dans la terminologie de Lyons (1978), il s'agit respectivement d'entités du second et du troisième ordre, cependant le contexte situationnel peut faciliter l'omission d'objets dénotant aussi des entités du premier ordre, ex. *Tu as fermé* [la porte] ?

2. L'ARGUMENTATION DE M. LARJAVAARA (2000) SUR LES EMPLOIS SANS OBJET DES VERBES TRANSITIFS DIRECTS DU FRANÇAIS ET SA COMPATIBILITE AVEC LE CLASSEMENT DE FILLMORE (1986)

Observant que les verbes français sont rarement strictement transitifs ou intransitifs, mais plus généralement l'un et l'autre, M. Larjavaara part de la distinction entre emploi conventionnel et emploi marqué. Trois configurations se présentent (Tableau 1) :

Tableau 1 : Classement des verbes alternant transitivité et intransitivité selon Larjavaara (2000)

emploi conventionnel	emploi marqué	type syntaxique de verbe
intransitif	transitif	verbe exceptionnellement transitif (par <i>transitivisation</i>)
transitif	intransitif	verbe exceptionnellement intransitif (par <i>intransitivisation</i>)
(in)transitif	Ø	verbe 'labile' ⁷

Le cas qui nous intéresse ici est celui des verbes à emploi intransitif marqué, résultant d'une opération d'intransitivisation. Dans ce cas Larjavaara distingue entre les objets omis 'latents' et 'génériques'. Le référent des premiers est identifiable, celui des seconds ne l'est pas. L'absence d'un objet à référent inaccessible, donc à valeur générique a deux motivations possibles: l'énonciateur soit désactualise le procès au profit d'une propriété ou d'une disposition, soit

⁷ Type de verbe également appelé symétrique, ergatif ou à renversement.

invite le récepteur à concentrer son attention sur le procès au détriment de ses participants. Du côté des objets omis latents, trois propriétés du référent de l'objet omis s'emboîtent: les référents identifiables peuvent être au surplus saillants et ceux-ci à leur tour peuvent être en outre topicaux. De ce fait il existe une échelle de motivation de l'omission d'un objet non générique : {objet latent à référent identifiable < identifiable et saillant < identifiable, saillant et topical}. Le Tableau 2 représente les cinq classes d'objets omis selon Larjavaara.

Tableau 2 : Typologie des objets omis selon Larjavaara (2000)

objet omis				
	latent = à référent...		générique	
...identifiable	...identifiable et saillant	...identifiable, saillant et topical	par désactualisation du procès au profit d'une propriété ou disposition	par concentration de l'attention sur le procès au détriment de ses participants
ex. 1 ↓	ex. 2 ↓	ex. 3 ↓	ex. 4 ↓	ex. 5 ↓

- (1) Elle ressortit d'un pas nerveux et, tandis que je posais les billets sur un guéridon, lui dit avec humeur qu'elle lui téléphonerait. Placide, il nous lança « au plaisir », et **verrouilla** derrière nous. (Cauwelaert, exemple 3.10 de Larjavaara, 2000:56)
- (2) [Serge Lama:] Tu quémandes une impression, un avis, sur le pas de ta loge. Tu t'enquiers : «Alors, alors, comment avez-vous **trouvé** ? ». Tu as peur d'avoir été nul. Tu n'as plus aucun souvenir de ce que tu as fait (Marie-Claire, exemple 3.3a, p. 49)
- (3) « Tu as lu les pages? » Hondo lui caressa le nez comme une bonne grosse truffe de peluche. Il **avait lu**. Lomron dénoua l'écharpe écossaise (Picouly, exemple 3.9, p. 55)
- (4) Wild Guns est un jeu qui **défole** (Picsou, exemple 3.122, p. 113)
- (5) « Faut pas avoir peur, je suis juste venu **ambrioler** (...)» (Pennac, exemple 3.146b)

Comme le note l'auteur elle-même⁸, la distinction entre objet omis latent et générique est souvent délicate. Les objets-absents-génériques semblent être en majorité des objets-latents en proposition générique. Dans ce cas la valeur générique de l'objet absent résulte de la généralité de la proposition. En effet, en structure logique un objet latent est lié par un quantificateur existentiel ($N_x \forall \emptyset_y \rightarrow il\ existe\ un\ (y)\ tel\ que\ Pred_v(x, y)$) tandis qu'un objet générique est lié par un quantificateur universel ($N_x \forall \emptyset_y \rightarrow quel\ que\ soit\ (y)\ Pred_v(x, y)$). On rencontre rarement un objet omis générique dans un énoncé prédiquant un procès particulier, cependant l'occurrence (3.128, p. 115) *C'est un livre qui dérangera* en est un bon exemple : le locuteur s'attend effectivement à ce que la grande

⁸ Cf. §3.3.2 (pp. 108-112) intitulé « Objet latent ou emploi générique ».

majorité des lecteurs du livre soient dérangés par celui-ci. Cependant il faut préciser que la 'généricité' de l'objet omis, loin de porter sur l'ensemble des référents sous-catégorisés par le verbe, à savoir des humains, est limité par une double restriction de sélection, d'abord dénotationnelle (les lecteurs virtuels) et ensuite référentielle (les lecteurs effectifs dans un monde futur).

En fin de compte, le classement de M. Larjavaara se révèle plus ou moins équivalent à celui de Ch. Fillmore (qu'elle ne mentionne pas). Nous avons vu au §1.2 que le test privilégié par Fillmore est celui de la cohérence entre une proposition à objet omis et le questionnement sur la référence de celui-ci : si le questionnement est sensé, l'objet est « nul défini », s'il est absurde, l'objet est « nul indéfini ». C'est exactement le critère d'identifiabilité mis en avant par M. Larjavaara pour discriminer les objets omis latents et génériques (cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Comparaison entre les objets nuls définis vs. indéfinis de Fillmore (1986) et latents vs. génériques de Larjavaara (2000)

motivation de l'omission	test	Fillmore 1986	Larjavaara 2000
réfèrent aisément accessible à partir du co-texte linguistique ou contexte situationnel	?? <i>Il a trouvé; je me demande ce qu'il a trouvé</i>	objet nul défini	objet (absent) latent (= sous-entendu)
désactualisation / attention centrée sur le procès	<i>Il mangeait Ø; je me demande ce qu'il mangeait</i>	objet nul indéfini	objet (absent) générique

En outre la tripartition du groupe des objets omis latents selon les trois critères hiérarchisés d'identifiabilité, de saillance et de topicalité mérite d'être confrontée à la hiérarchie des modes de donation de l'objet syntaxique selon Allerton évoquée au §1.1. Dans *La finale de la Coupe du Monde de football était retransmise en direct et Bill regardait Ø*, l'objet omis est qualifié de « hyper-donné » par Allerton, ce qui revient à dire que le référent de l'objet omis est topical, donc saillant et de ce fait identifiable. Si l'on manipule à la baisse la topicalité du référent, ex. *Un match de foot passait à la télé*, le référent est seulement « super-donné », si bien qu'on s'attend plus à la suite à objet pronominal *Bill le regardait* qu'à celle à objet latent *Bill regardait Ø*.

En conclusion, Fillmore, Larjavaara et Garcia Valasco & Portero Muñoz proposent une grille de classement des objets omis apparentée, parce que communément fondée sur le caractère identifiable ou pas du référent et accompagnée d'une réflexion sur les critères pragmatiques et structuraux de classement plus fin des objets omis définis/latents vs. indéfinis/génériques. Nous disposons donc d'une base solide pour l'évaluation du poids supplémentaire des stéréotypes culturels dans le cas de l'omission de l'objet du verbe *boire*.

3. LE CAS DU VERBE *BOIRE*

3.1. *Figement et réduction de la valence verbale*

Si on considérait le figement comme la saturation lexicale des positions syntaxiques, des exemples comme (6) en seraient une bonne illustration :

- (6) boire le bouillon d'onze heures
casser sa pipe = « mourir »

L'équivalence entre la locution verbale répondant à la structure transitive directe *V SN* et le verbe intransitif nous aiderait à rapprocher ce phénomène des verbes transitifs connaissant une réduction de leur valence comme c'est le cas en (7) :

- (7) il mange [...], il regarde [...], il boit [...].

Un tel rapprochement se justifie au moyen de trois arguments au moins :

- (I) la locution verbale, bien qu'elle soit construite avec un verbe transitif direct, fonctionne comme un verbe intransitif ;
- (II) la transitivité du verbe *boire* en (6), d'externe est transformée en transitivité interne, ce qui permet une fixation de la locution dans un sens précis et tout ce qui s'ensuit comme la synthèse sémantique ;
- (III) le phénomène de la réduction n'est en fait que le mouvement inverse de la saturation lexicale des séquences figées, mais qui donne le même résultat : une transitivité interne, non réalisée lexicalement.

Parmi ces constructions absolues deux cas de figure sont à préciser :

— un premier cas, dont le complément est à large spectre lexical, qui ne pose pas de problèmes particuliers d'interprétation. L'effacement du complément est le résultat d'une non pertinence sémantique ou contextuelle, comme c'est le cas dans :

- (8) Il regarde par la fenêtre.

Ce qui justifie le rapprochement avec les séquences figées, c'est surtout l'impossibilité d'avoir *il montre Ø* ; d'où la pertinence de l'analyse d'un tel emploi lexicalisé en *V + Ø*, qui s'opposerait aux structures où le *SN* complément d'objet est réalisé lexicalement ;

— un second cas où la construction absolue est ambivalente. Deux interprétations concurrentes se partagent l'effacement du complément. Le verbe *boire* en (9) et (10) illustre une telle ambivalence.

- (9) C'est vrai que les adolescents de maintenant vivent groupés en troupeau, filles et garçons, depuis la maternelle. Quant au désordre, aucun de ceux que je connais ne sait ramasser un jean. Mais c'est plus fort que vous. Vous essayez de convoquer votre Horde à vous vers le salon. Et ses points d'eau. C'est-à-dire de coca-cola. Sans succès. Dès qu'ils ont bu précipitamment, les jeunes buffles se ruent vers leur pâturage naturel : la chambre de Joséphine. (N. Buron, *Garçon*, p. 21)
- (10) Quant au père, il a failli la tuer, un soir qu'il rentrait ivre. Il voulait la jeter par la fenêtre. Elle hurlait, la même, son cri déchirait le silence des bétons. Heureusement la mère empêcha le forfait. Depuis, on ne laisse plus le père voir sa fille, surtout quand il a **bu**. (Charef, *Thé au harem*, p. 174)

Dans ces deux exemples, le verbe *boire* a une valeur événementielle. La distinction entre deux emplois s'effectue en cherchant les indices contextuels ou discursifs qui orientent l'interprétation du côté de [- alcool] ou de [+ alcool]. Ainsi distingue-t-on deux classes d'emploi : l'une, événementielle, focalisant sur le procès, qui est dominante; l'autre, générique, se présente plutôt comme un état, une caractéristique, ce qui rapproche les emplois de cette dernière catégorie de l'adjectif.

Les emplois non génériques, puisqu'ils sont ancrés dans le procès, exigent le plus souvent des repères spatio-temporels précis comme en (11) :

- (11) a. Le curé boit et pose la **tasse** dans sa **soucoupe** avec une grimace [- alcool] (A. Joffo, *Un sac de billes*, p. 51)
 b. [...] le guerrier aveugle buvait aussi, avidement, presque sans s'aider du **creux de sa main** [- alcool]. (J.M.G. Le Clézio, *Désert*, p. 230)
 c. [...] les vaches, avant de rentrer à l'étable, **buvaient** lentement aux abreuvoirs des fontaines [...]. (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*, p. 76)

Dans ce dernier exemple, c'est surtout le sujet marqué [- humain] qui exclut l'interprétation [+ alcool]. Parfois le simple rapprochement avec le [- humain] oriente l'interprétation du côté du [- alcool] :

- (12) Il éloigna les impuretés de la surface, se pencha et but longuement comme un animal.⁹ [...]. (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*, p. 122)

Les exemples comme en (13) comportent plusieurs indices qui restreignent l'interprétation à [+ alcool] :

- (13) a. Il **déboucha**, fit tourner le rosé dans son **verre à pied**, but à petits coups au début, puis siffla d'un trait en faisant claquer sa langue de satisfaction. [+ alcool] (R. Sabatier, *Les filles chantantes*, p. 133)
 b. [...] il boit à **la régala**de puis il t'embrasse, il boit, il t'embrasse, entre **la goulée de pinard** et le baiser sonore sur ta joue, il rit et tu ne ris pas [...]. (J.L. Bory, *Un*

⁹ S'ajoutent à ce rapprochement l'état du liquide (avec des impuretés), la posture de l'agent et le passé simple.

prix d'excellence, p. 46)

Ce sont les emplois génériques qui nous intéressent ici parce qu'ils sont orientés le plus souvent vers l'interprétation [+ alcool] .

3.2. Les emplois génériques de *boire*

Nous essayons de répondre aux trois questions suivantes :

- à quoi reconnaît-on la lecture générique ?
- quelle est la place des stéréotypes dans l'interprétation [+ alcool] ?
- comment reconnaît-on les stéréotypes ?

Pour ce faire, nous partons d'un corpus tiré de Frantext comportant cent occurrences et une quarantaine d'exemples scannés par l'équipe de lexicographie germanique de Nancy 2. L'avantage des occurrences du second groupe est de délivrer un co-texte suffisamment étendu pour désambiguïser l'emploi du verbe *boire*.

3.2.1. A quoi reconnaît-on la lecture générique ?

Sont exclus de l'interprétation générique tous les emplois qui impliquent un procès à indications spatio-temporelles précises (cf. les exemples précédents en 11, 12 et 13) . On y ajoute les cas où on emploie l'impératif (14a) et les temps événementiels comme le passé simple (14b) et le passé composé (14c) :

- (14) a. [...] Purifions-nous tous et **buvons**, cré vains dieux ! (H. Vincenot, *Le pape des escargots*, p. 97)
b. Il accepta de bonne grâce dans la folie générale, **but** à vingt tables, dans les bals [...] (M. Tournier, *Les météores*, p. 314)
c. Et moi qui ne bois jamais, j'**ai bu**. (M. Tournier, *Le coq de bruyère*, p. 316)

Il s'ensuit que ce sont les temps aptes à renvoyer à une qualité attribuée à un sujet qui sont privilégiés dans les emplois génériques, le présent et l'imparfait¹⁰ :

- (15) a. Il **buvait** un peu trop. (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*, p. 185)
b. Des enfants ne fument, ni ne **boivent**. (M. Tournier, *Le roi des aulnes*, p. 192)

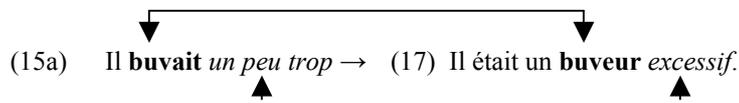
Le rapprochement avec l'adjectif se voit clairement dans un exemple comme (16) où on coordonne la forme verbale avec un adjectif :

- (16) [...] *Ils n'ont pas cherché à savoir, comme ils l'auraient fait pour un ouvrier, s'il était courageux et ne buvait pas.* (A. Ernaux, *La place*, p. 95)

Cela signifie que *boire*, en emploi générique, peut être paraphrasé par le

¹⁰ Tous les emplois génériques du corpus sont au présent ou à l'imparfait.

nom *buveur* dont la première signification correspond à l'interprétation [+alcool]. Dans la paraphrase (17) de (15a) la transposition du verbe *boire* en nom *buveur* induit celle du groupe adverbial *un peu trop* en adjectif *excessif* :



Pour ce qui est du sujet, qui est nécessairement un humain, il renvoie soit à un individu particulier comme en (18) :

(18) Voilà un homme infâme, il **boit**, il joue, il a des vices, mais il ne se soûle pas, mais il ne triche pas, ce n'est ni un voleur, ni un assassin¹¹, (H. De Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, p. 128)

soit un indéfini qui tire du côté de la généralité :

(19) Et il frissonnait, lui qui tuait comme **un** ouvrier **boit**, (H. De Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, p. 505)

soit des groupes particuliers, comme les mineurs en (20) :

(20) Ainsi, au lieu de mettre des sous de côté comme nos paysans, les mineurs **boivent**, font des dettes, finissent par n'avoir plus de quoi nourrir leur famille. (E. Zola, *Germinal*, p. 130)

Pour récapituler, nous pouvons dire que les emplois génériques se reconnaissent grâce à au moins trois critères :

- (I) l'absence d'ancrage spatio-temporel précis,
- (II) l'emploi du présent ou de l'imparfait exprimant un état, une habitude ou un stéréotype,
- (III) l'équivalence avec un adjectif.

Ces trois critères militent en faveur du rapprochement effectué avec les séquences figées, et ce pour au moins les raisons suivantes : l'absence d'ancrage spatio-temporel rappelle la valeur générique attribuée au SN des locutions verbales ; la contrainte temporelle relève des restrictions paradigmatiques propres au figement ; l'équivalence lexicale marque le début d'un processus de lexicalisation qui finit par verser la forme initialement libre dans les paradigmes morphologiques.

¹¹ Remarquons la possibilité de substitution de trois adjectifs aux trois formes verbales : il est *buveur*, *joueur* et *vicieux*.

3.2.2. Quelle est la place du stéréotype dans l'interprétation [+ alcool] et comment peut-on le reconnaître ?

Si on part de l'idée que la stéréotypie linguistique est la fixation dans la langue de croyances partagées, il y a lieu de relever que l'interprétation [+ alcool] est systématiquement associée à un contexte négatif, qu'il s'agisse d'excès (21), de comportements marqués négativement (22), d'attitudes relevant du même registre (18), etc. :

- (21) Moi, je suis bien tombée, mon mari ne **boit** pas. Tout de même, les dimanches de noces, il en prend des fois de trop ; mais ça ne va jamais très loin. La chose est d'autant plus gentille de sa part, qu'avant notre mariage, il buvait en vrai cochon, sauf votre respect... (E. Zola, *Germinal*, p. 130)
- (22) Et puis, le mari **buvait**, battait sa femme, courait les chanteuses des cafés-concerts de Montsou. (E. Zola, *Germinal*, p. 140)
- (23) Ils **boivent**, se battent, dégueulent, jurent, tuent, violent (...) (J. Canolle, *La maison des esclaves*, p. 80)

C'est peut être pourquoi on relève plusieurs exemples où boire est associé à *fumer* ou *jouer* :

- (24) a- Vous faites remarquer à l'homme que beaucoup de gens **boivent**, fument et aggravent le déficit de la sécurité sociale alors qu'il n'en est nul besoin. (N. de Buron, *Vas-y maman*, p. 25)
- b- La Maheude malgré sa défiance de ménagère prudente, le traitait avec considération, en jeune homme qui la payait exactement, ne **buvait** ni ne jouait, le nez toujours dans un livre. (E. Zola, *Germinal*, p. 231)

L'emploi négatif, comme on le remarque en (24 b.) devient classifiant. On oppose ceux qui boivent à ceux qui ne boivent pas :

- (25) Il ne **buvait** pas. Il cherchait à tenir sa place. Paraître plus commerçant qu'ouvrier. Aux raffineries, il est passé contremaître. (A. Ernaux, *La place*, p. 45)

La variation de la négation permet de nuancer la classification en la présentant comme un état atemporel ou inscrit dans le temps :

- (26) a- Les parents se poivrent à la gnole de raisins verts, les dents des enfants grincent sur les trottoirs, avant de rouler dans les ruisseaux... Sous entendu : mon papa à moi **boit** pas, ma maman fait pas la pute, on peut passer la tête haute même devant les gendarmes... (J.P. Chabrol, *La folie des miens*, p. 49)
- b- Et moi qui ne **boit** jamais, j'ai bu. M. Tournier, *Le coq de bruyère*, p.316)

La stéréotypie fixe également dans la langue des manières de *boire* :

- (27) a- L'oncle Honoré faisait à lui tout seul autant de tapage que les enfants : il **buvait** sec, parlait haut, riait franc et amusait tous les convives. (M. Aymé, *La jument verte*, p.)

b- On riait fort et **buvait** ferme. (...) (J. Canolle, *La maison des esclaves*, (p.111)

Il est évident que nous n'avons là que quelques exemples. Nous pouvons ajouter encore tout ce qui est en rapport avec la dimension festive et l'état euphorique associé dans certains cas à la consommation de l'alcool, etc. Selon toute vraisemblance, la stéréotypie se présente sous forme d'un réseau complexe constitué d'un nœud central et de ramifications perdant de leur pertinence au fur et à mesure qu'elles s'éloignent du nœud. Cette hypothèse demande à être vérifiée à vérifier sur un corpus plus étendu.

4. POUR CONCLURE

Si on confronte les approches théoriques des sections 1 et 2 à l'analyse des données empiriques relatives au verbe *boire* (section 3), trois points sont à retenir :

- (I) la généralité semble jouer un rôle important dans l'économie de l'objet ;
- (II) les éléments contextuels déterminent en grande partie l'interprétation des emplois intransitifs ;
- (III) le figement les inscrit dans le paradigme transitif du verbe en substituant à l'objet lexicalement réalisé dans les emplois libres le marquant \emptyset et en attribuant à la signification une dimension stéréotypique.

L'application de ces critères à d'autres verbes à partir d'un corpus étendu permettra de tester la pertinence de ces trois critères.

REFERENCES

- ALLERTON, D.J. (1975), Deletion and proform reduction. *Journal of Linguistics* 11:213-237.
- DIK, S.C. (1997), *The Theory of Functional Grammar*. Berlin : De Gruyter (2 volumes).
- FILLMORE, Ch. (1986), Pragmatically controlled zero anaphora. *Berkeley Linguistic Society* XII:95-107.
- FRANÇOIS, J. (2003a), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Louvain : Peeters [Bibliothèque de l'Information Grammaticale 54]
- FRANÇOIS, J. (2003), Compte-rendu de Larjavaara (2000). *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* 113,1 : 75-80. Tübingen : Niemeyer.
- GARCIA VELASCO, D. & PORTERO MUÑOZ, C. (2002), *Understood objects in Functional Grammar. Working Paper in Functional Grammar* no. 76, feb. 2002. Université d'Amsterdam

- KRÖTSCH, M. / ÖSTERREICHER, W. (2002), « Dynamique des configurations actanciennes : Modifications des constructions verbales en français non standard ». In : P. Blumenthal & P. Koch (éds.), *Valence : perspectives allemandes. Syntaxe & Sémantique* 4, Presses Universitaires de Caen, pp.137.
- LAMBRECHT, K. (1994), *Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, K & LEMOINE, K. (1996), 'Vers une grammaire des compléments zéro en français' in : *Absence de marques et représentation de l'absence I*, éd. J. Chuquet & M. Fryd, Travaux linguistiques du CERLICO 9, Presses Universitaires de Rennes, p. 279-309.
- LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet — limites du possible en français contemporain*. Academia Scientiarum Fennica, 2000
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- MEJRI, S. (1997), *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, Tunis, Tunisie.
- MEJRI, S. (2000), « Syntaxe et figement », *Bulag*, « Lexique, syntaxe et sémantique », numéro hors série, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, p. 333-342.
- MEJRI, S. (2002), « Séquences figées et blocage syntaxique », *Traits d'union*, Kleiber G. et Le Querler N. (éd.), Presses universitaires de Caen, p. 151-164.
- NOAILLY, M. (1998), « Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité ». In : A. Rousseau (éd.), *La transitivité*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp.131-144.